



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 28 NOVEMBRE 2014
PRESIDENCE DE MONSIEUR RICHARD MALLIÉ

2014_B485

OBJET : Développement économique et emploi - Zones d'activités - Extension de la zone d'activités du Val de Durance à Peyrolles-en-Provence – Lancement d'une étude de faisabilité

Le 28 novembre 2014, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des Fêtes de Puyricard (Aix-en-Provence), sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 21 novembre 2014, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :

ALBERT Guy, membre du bureau, Jouques – AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau - BARRET Guy, membre du bureau, Coudoux – BOULAN Michel, membre du bureau, Châteauneuf-le-Rouge – BURLE Christian, membre du bureau, Peynier – CANAL Jean-Louis, membre du bureau, Rousset – CESARI Martine, membre du bureau, Saint-Estève-Janson – CHARDON Robert, vice-président, Venelles – CHARRIN Philippe, membre du bureau, Vauvenargues – CIOT Jean-David, membre du bureau, Le Puy-Sainte-Réparate – de SAINTDO Philippe, membre du bureau, Aix-en-Provence – DELAVET Christian, membre du bureau, Saint-Antonin-sur-Bayon – FABRE-AUBRESPY Hervé, vice-président, Cabriès – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – FREGEAC Olivier, membre du bureau, Peyrolles-en-Provence – GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence - GUINIERI Frédéric, membre du bureau, Puylobier - JOISSAINS Sophie, membre du bureau, Aix-en-Provence - JOUVE Mireille, membre du bureau, Meyrargues - LEGIER Michel, membre du bureau, Le Tholonet – LHEN Hélène, vice-président, Fuveau - MALLIÉ Richard, vice-président, Bouc-Bel-Air – MANCEL Joël, membre du bureau, Beaurecueil – MARTIN Régis, membre du bureau, Saint-Marc-Jaumegarde - MEÏ Roger, vice-président, Gardanne – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis - RAMOND Bernard, vice-président, Lambesc – SERRUS Jean-Pierre, membre du bureau, La Roque d'Anthéron - TALASSINOS Luc, membre du bureau, Gréasque

Excusé(e)s avec pouvoir :

CORNO Jean-François, membre du bureau, Rognes, donne pouvoir à LHEN Hélène – FILIPPI Claude, membre du bureau, Ventabren, donne pouvoir à FABRE-AUBRESPY Hervé - GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles, donne pouvoir à CANAL Jean-Louis – PIZOT Roger, membre du bureau, Saint-Paul-lez-Durance, donne pouvoir à FREGEAC Olivier

Excusé(e)s :

ARDHUIN Philippe, membre du bureau, Simiane-Collongue – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles – JOISSAINS MASINI Maryse, président - LAGIER Robert, membre du bureau, Meyreuil

Monsieur Roger PELLENC donne lecture du rapport ci-joint.

05_1_04

BUREAU DU 28 NOVEMBRE 2014

Rapporteur : Roger PELLENC

Politique publique : Développement économique et emploi

Thématique : Zones d'activités

Objet : Extension de la zone d'activités du Val de Durance à Peyrolles-en-Provence - Lancement d'une étude de faisabilité

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Afin de développer son attractivité économique, la commune de Peyrolles-en-Provence souhaite étudier la faisabilité d'une extension vers le Sud de la zone d'activités existante du Val de Durance. Conformément aux dispositifs d'intervention de la CPA en matière de zones d'activités, il est proposé d'approuver le lancement d'une étude préalable en vue de définir la faisabilité et les conditions de réalisation de l'extension de la zone du Val de Durance.

Exposé des motifs :

La zone d'activités du Val de Durance est située au Nord du centre-ville de la commune de Peyrolles-en-Provence. Créée en 1995, cette zone n'a jamais fait l'objet d'extension ni de requalification majeure et s'étend aujourd'hui sur 14 hectares environ.

24 entreprises représentant 210 emplois soit 32 % de l'emploi privé de la commune sont implantées sur la zone principalement dans le secteur de l'industrie. L'entreprise Durance Granulat qui occupe le site de longue date est le principal employeur de la zone. Entre 2004 et 2012, 20 entreprises créant 45 emplois supplémentaires se sont implantées.

La zone est assez contrainte, elle est en effet bornée par l'autoroute au Nord, la base nautique du plan d'eau de Plantain à l'Est, une carrière exploitée à l'Ouest et de façon générale concernée par les prescriptions d'aménagement liées au PPRI Durance. Ainsi seule une extension par le Sud peut être aujourd'hui étudiée (cf. plan ci-joint).

Par ailleurs, la proximité avec le site d'ITER de la zone du Val de Durance et plus généralement de la commune de Peyrolles en fait un lieu privilégié et naturel pour accueillir et satisfaire les demandes d'implantation des entreprises et des activités qui lui sont liées.

L'ensemble des terrains viabilisés de la zone d'activités existante étant vendu, la commune a saisi la CPA afin d'étudier la possibilité d'une extension au sein d'un périmètre d'étude d'environ 16 ha.

Ainsi, il est proposé de lancer une consultation afin de désigner une équipe pluridisciplinaire (urbaniste, Ingénieur VRD, paysagiste...) chargée de mener cette étude et permettre à terme de se prononcer sur l'opportunité de concrétiser cette extension.

Cette étude aura pour objectifs de :

- Produire un diagnostic complet comprenant notamment une approche technique, urbanistique, environnementale et foncière
- Définir un schéma d'aménagement et son programme (équipements publics, positionnement économique du projet...)
- Etablir un bilan prévisionnel économique global de l'opération envisagée.

Cette étude préalable est estimée à 45 000€ HT.

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L5216-5 ;

VU la délibération n°2014_A088 du Conseil communautaire du 22 mai 2014 modifiée par la délibération n°2014_A184 du Conseil communautaire du 14 octobre 2014 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau et notamment de prendre toute décision concernant la conclusion et l'autorisation de signer des marchés et des accords cadres de travaux, de fournitures et de services, passés selon une procédure formalisée ainsi que toute décision concernant leurs avenants et tous contrats relevant de la commande publique (à l'exception des marchés subséquents d'accords cadres passés selon une procédure formalisée et des délégations de services publics), lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

VU la délibération n°2011_A100 du 30 juin 2011 définissant les critères d'une opération d'intérêt communautaire ;

VU l'avis de la commission développement économique et emploi du 10 novembre 2014.

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le lancement d'une étude de faisabilité pour l'extension de la zone d'activités du Val de Durance à Peyrolles-en-Provence ;
- **DIRE** que la dépense sera prélevée sur le budget général de la direction des opérations d'aménagement 3B Di 717 nature 2031 ;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à prendre tout acte ou toute décision pour l'exécution de la présente délibération.

PLAN DE SITUATION



OBJET : Développement économique et emploi - Zones d'activités - Extension de la zone d'activités du Val de Durance à Peyrolles-en-Provence – Lancement d'une étude de faisabilité

VU la délibération n° 2014_A088 du 22 mai 2014 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI



02 DEC. 2014